

Direction générale des services de santé et médecine universitaire

APPLICATION DE LA POLITIQUE CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Rapport du président directeur général au Conseil d'administration de l'établissement et à la Commission sur les soins de fin de vie (Loi concernant les soins de fin de vie, Chapitre III, art. 8)

du: 1 avril 2018 au: 31 mars 2019

		Site ou installation				
Activité	Période du 01 avril 2018 au 31 mars 2019: Nombre de personnes	Centre hospitalier	CHSLD	Domicile	Maison de soins palliatifs	Total
Nombre de personnes en Soins palliatifs et de fin de vie (Données dont l'exactitude est à bonifier, ainsi que la comparabilité d'une période à l'autre)	En Centre hospitalier de courte durée : Source : MedÉcho Alphonse-Desjardins :238 Montmagny-L'Islet : 176 Beauce : nd (pas de lit réservé) Thetford :188 (les patients hors lit réservé 1er avril 2018 au 12 décembre 2019)	602				602
	En Centre d'hébergement et de soins de longue durée : Source : Gestred, medipatient (Impromptu) Alphonse-Desjardins : 75 Montmagny : 16 Beauce : nd (pas de lits dédiés) Thetford : 90 Etchemins : 29		210			210
	À domicile : Source : I-CLSC Alphonse-Desjardins : 591 Montmagny-L'Islet :174 Beauce : 202 Thetford : 208 Etchemins : 58			1233		1233
	En maison de soins palliatifs : Maison de soins palliatifs du Littoral:106 Maison de soins palliatifs Catherine de Longpré: 156 Source : Gestred				262	262

	En Centre d'hébergement et de soins de longue durée privé conventionné : Les centres transmettent eux même leurs données. Pavillon Bellevue :nd CH de l'Assomption à Saint-Georges de Beauce : nd Saint-Joseph de Lévis : nd Chanoine-Audet : nd Le CHSLD Vigi Notre-Dame de Lourdesnd	nd	nd
Sédation palliative continue	Nombre de sédations palliatives continues administrées	72	72
Aide médicale à mourir	Nombre de demandes d'aide médicale à mourir formulées	87	87
	Nombre d'aides médicales à mourir administrées	79	79
	Nombre d'aides médicales à mourir non administrées et les motifs. Informations complémentaires : 2 patient décédé avant AMM, 1 patient n'a pas formulé pour elle-même sa demande, 5 personnes n'était plus apte à consentir	8	8